

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00589

Numéro SIREN : 790 905 335

Nom ou dénomination : A+W Software France SAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2023 sous le numéro de dépôt A2023/047028

A+W Software France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 62 avenue des Frères Montgolfier, 69740 GENAS
790 905 335 RCS LYON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le premier septembre,

La société A + W Software GmbH, société de droit allemand, ayant son siège social Siemensstrasse 3, 35463 Fernwald, Allemagne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés en Allemagne sous le numéro HRB 7963,

Représentée par son Président, Monsieur Peter DIXEN,

Associé unique de la société A+W Software France SAS sus-désignée (ci-après la « **Société** »),

En présence de Monsieur Peter DIXEN, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur Kai FRENZEL de son mandat de Directeur Général avec effet à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, à compter de ce jour et pour une durée de un (1) an renouvelable par tacite reconduction, sauf révocation :

Madame **Julia SCHMIDT**,
Née à Giessen le 06.02.1986
De nationalité Allemand
Demeurant Eisenbergstr. 19, 35321 Laubach, Allemagne.

Laquelle a déclaré dès avant ce jour accepter lesdites fonctions de Directeur Général et, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Julia SCHMIDT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Julia SCHMIDT aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

L'Associé unique décide que Madame Julia SCHMIDT ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Directeur Général mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement dans l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



L'Associée unique

Pour la société A + W Software GmbH

Monsieur Peter DIXEN